

**AVIS UNIVERSEL
POUR LES COMPÉTITIONS**

**INVITATIONS, INTERCLUBS
ET INTERRÉGIONS**

LE c.p.a. St-Hubert

ANNONCE LA TENUE DE Invitation Gaétan Boucher 18 Novembre 2006

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions suivantes :

- | | |
|-----------------|-----------------------|
| 1) Rive - Sud | 6) Laval |
| 2) Bourassa | 7) Montréal-concordia |
| 3) Lac St-Louis | 8) Richelieu Yamaska |
| 4) Sud -Ouest | 9) Estrie |
| 5) Lanaudière | |

C'est une compétition de patinage synchronisé et les 18 régions du Québec sont invitées.

Président(e) comité organisateur : Lise Boucher # Téléphone : 450-443-9582 Courriel :

lise.patch@videotron.ca

Président(e) de la compétition : Lise Boucher # Téléphone : 450-443-9582 Courriel :

lise.patch@videotron.ca

Représentant technique : Hélène Lambrinakos Raymond

Contrôleur en chef : Micheline Blanchette

Contrôleur d'ordinateur :

LA FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC

N° DE SANCTION : IR - 06-047

NOM DU CLUB HÔTE : c.p.a. St-Hubert

ADRESSE : c.p.125 St-Hubert Québec tél.450-678-0237

COURRIEL : info@cpasthubert.com

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.0 Endroit

La compétition se tiendra à :

GLACE 1

Aréna Gaétan Boucher

3850 rue Edgar

Saint-Hubert

GLACE 2

Aréna Gaétan Boucher

3850 rue Edgar

Saint-Hubert

Téléphone : 450-656-8381

Téléphone : 450-656-8381

2.0 Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de

Glacé 1 85 x 200

Glacé 2 85 x 200

3.0 Responsabilités

Patinage Canada, la Fédération et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, la Fédération et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

4.0 Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclu de toute compétition subséquente.

5.0 Restrictions

Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants dans chacune des catégories. Sa décision sera sans appel.

6.0 Inscriptions

Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque patineur désirant s'inscrire à une ou plusieurs catégories. Aussi, les équipes devront compléter les formulaires prévus à cette fin. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être oblitérés **AU PLUS TARD LE 13 octobre** à l'adresse suivante :

Lucille Harvey
3881 rue Ovila
St-Hubert
J3Y 5K9

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

7.0 Date limite d'âge

Le **1^{er} juillet 2006** pour les patineurs de catégorie compétition. Aucune limite d'âge pour les catégories officielles de patinage STAR.

8.0 Frais d'inscriptions

40 \$ par événement

65 \$ par catégorie de compétition (combiné)

60 \$ pour les équipes

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de cpa St-Hubert et datés **au plus tard le 13 octobre 2006**.

Aucun chèque postdaté après le 13 octobre 2006 ne sera accepté

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de 20 \$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

9.0 Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

10.0 Musique

Chaque patineur devra fournir deux (2) cassettes ou CD lors de l'enregistrement.

11.0 Enregistrement

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) cassettes ou CD. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement sur chacune des cassettes ou CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire).

12.0 Frais d'admission

Adulte : \$ Enfant : \$ Passe : \$ Gratuit : x

Le concurrent et un accompagnateur auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la carte photo (obligatoire).

13.0 Prix

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix.

Dans les catégories où il y a un programme court et un programme libre en combiné, il y aura remise de médailles pour le résultat combiné seulement.

14.0 Trophée perpétuel

Un trophée sera remis au club ayant accumulé le plus de points selon les critères du comité organisateur.

Non applicable

15.0 Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera transmis

À chaque participant après la date limite des inscriptions

À chaque club d'appartenance après la date limite des inscriptions.

Peut-être disponible sur Internet à l'adresse : www.cpasthubert.com

16.0 Formation des groupes

- **Les groupes de patineurs des catégories compétition** : selon les règlements de Patinage Canada
- **Les groupes de patineurs des catégories «STAR», «Pré-Aspirant», «Aspirant» et «Patinage plus»** : si le nombre de participants permet plus d'un groupe, la répartition se fera par âge et ce, pour toutes les compétitions invitations.

17.0 Vidéo

Vidéo disponible sur place pour filmer votre enfant. Coût : \$

Non applicable

18.0 Restaurants

Il y aura un casse-croûte à l'aréna qui sera ouvert durant la compétition.

Non applicable

19.0 Hébergement

HÔTEL OFFICIEL

Best Western

7746 boul. Taschereau

Tél.:450-466-6756

IMPORTANT : Lors de votre réservation, veuillez mentionner que celle-ci est faite dans le cadre de la Compétition Invitation Gaétan Boucher